

## Sports scolaires

La ville de Grand-Couronne va accueillir le mercredi 2 mars deux finales académiques de sports collectifs. Venez nombreux !

### Handball :

Salle Hélène Boucher  
Cadettes filles  
Lycée Louise Michel Gisors / Lycée Fresnel Bernay /  
Lycée Porte Océane Le Havre / Lycée Anguier Eu

### Rugby :

Stade Delalande  
Juniors-Seniors Garçons  
Lycée Modeste Leroy Evreux / Lycée Fresnel Bernay  
Lycée Jean Paul 2 / Lycée Jean Pré-vost Montivilliers

## Compagnie d'Archers de Grand-Couronne



Lors des championnats, pour accueillir plus de compétiteurs, les jeunes et les adultes ont des dates et des lieux différents. Pour le championnat départemental 6 archers de la compagnie étaient sélectionnés. Championnat jeunes le 24 janvier à Epouville 11 cadettes étaient invitées, Alexandra Carmon passera le cut (nombre limité de concurrents lors des duels, variable selon les catégories.) Malheureusement Alexandra ne passera pas le quart de finale et termine à la 6ème place. Championnat adultes le 30 janvier à St Valéry en Caux.

Chez les seniors dames classiques elles étaient 9, Véronique passera les quart de finale, mais sera vaincue en demi, elle est 4ème.

Les vétérans dames étaient 4, Sylvie Lainé sera sacrée championne.

Super vétérans hommes, 12 sélectionnés, Gilbert Nicolas ne passera pas le cut, 3 concurrents ayant le même score, le départage s'est fait au nombre de 10, Gilbert se classe 9ème.

Vétérans hommes arcs à poulies, 7 candidats, Philippe Thuillier ne passera pas, lui non plus, le cut, il termine 6ème.

Super vétérans hommes arcs à poulies, 5 sélectionnés, Adérito Estéves passe la demi-finale mais échoue lors de la petite finale, il est 4ème.

Championnats de Normandie, nos 6 archers précédents étaient retenus, malheureusement, Philippe Thuillier déclarait forfait pour question de santé.

Chez les jeunes, Blainville sur Orne les recevait, 9 cadettes retenues, Alexandra Carmon se classe 6ème.

Notre Dame de Gravenchon organisait le championnat adultes.

Seniors dames classiques, elles étaient 12, Véronique Guillaouard ne passera pas le quart de finale, elle était à égalité de set avec sa concurrente et c'est une flèche de barrage qui les a départagés. Véronique est 5ème.

Vétérans dames classiques, 6 archères retenues, Sylvie Lainé en grande forme monte sur la plus haute marche.

Super vétérans hommes classiques 20 archers au départ, Gilbert Nicolas passe les huitième de finale 6 sets à zéro, même mésaventure en quart, il est à égalité avec son challenger, flèche de barrage 10 pour les 2 concurrents, dans ce cas, c'est la flèche la plus près du centre qui l'emporte, Gilbert sera à la 5ème place.

Super vétérans hommes arc à poulies, 13 archers au départ, Adérito Estéves passe le cut, remporte son match en huitième, puis en quart, finalement il perd en demi-finale et participe donc à la petite finale, même scénario que pour les archers précédents, égalité de set et flèche de barrage. Il sera 4ème! Bravo à tous nos représentants, ce n'est pas évident de rester serein lors des duels, vous êtes en confrontation directe avec votre «adversaire» et le perdant est éliminé. Il faut donc une bonne dose de calme pour tenir, sachant que derrière il y a le public.

A noter que notre championne, Sylvie Lainé, est qualifiée pour les championnats de France à Vittel début mars, tous nos vœux l'accompagnent !

Le Club des «Requins Couronnais» vous invite à participer à

# LA NUIT DE L'EAU

LES REQUINS COURONNAIS

Entrée 3€  
Au profit de l'UNICEF

DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES EN FAMILLE !

De 17 heures à minuit  
Au Centre Aquatique Alex Juny de Grand-Couronne

## Samedi 12 mars 2016

Renseignements : 07 83 18 94 85

## ALE Basket

### Résultats des rencontres du 21 février 2016

1ère Série M : défaite à Petit-Couronne 60/40 ; HM : victoire contre AA Couronne 73/63 ; PERM : défaite contre AL Montivilliers 57/61

### Rencontres du 27 février 2016

• Salle Hélène Boucher  
U13M : match à 13h30 contre AA Couronne ; U13F : match à 15h00 contre Hauts de Rouen BB ; U17F : match à 1630 contre AL Césaire Levillain ; U17M B : match à 18h00 contre Montville Houpeville BB  
• A l'extérieur  
U11 : match à Bihorel 13h00 ; U17M A : match à Boos 14h30

### Rencontres du 28 février 2016

• Salle Hélène Boucher  
1ère Série M : match à 10h00 contre BC Malaunay ; PERM : match à 15h30 contre CA Canteleu  
• A l'extérieur  
PHF : match à Bacqueville en Caux 08h45 ; HM : match à Montville 10h30 ; PERF : match à Rouxmesnil 15h30

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
Rénovation - Dépannage - Neuf - Chauffage électrique

**S.A.R.L**  
**BOSSE**

Prêt pour le passage au tout HD ?  
Les solutions TNT  
Terrestre et par Satellite

www.bosse-electricite.com  
Tél./Fax : 02 35 68 50 75  
E-mail : eurl.bosse@wanadoo.fr  
2 rue Guynemer- 76530 Grand-Couronne

N'hésitez pas à nous contacter avant le 05 Avril 2016 !



# LE TAMBOUR

De Grand-Couronne

N° 1118  
Vendredi 26  
février 2016

Citation de la semaine

"Confiance et défiance sont également la ruine des hommes."  
Hésiode



Tarifs municipaux, plus justes, plus simples

A partir du 1er avril, la municipalité va procéder à la mise en place de nouveaux tarifs municipaux. Cette évolution tarifaire est une nécessité pour permettre l'égalité d'accès au service public pour tous. Elle est conditionnée par des principes d'équité et de justice qui visent à harmoniser la prise en compte des situations sociales des usagers sur l'ensemble de ses services.

Ces nouveaux tarifs municipaux sont définis pour chaque foyer. La liste des services concernés par les nouveaux tarifs municipaux est arrêtée par délibération, à titre d'exemple, il s'agit principalement des tarifs de restauration scolaire, du centre de loisirs, des inscriptions au local jeunes...

Cette participation des usagers vient en complément de la subvention de la Collectivité et de ses partenaires au financement du coût global des services. Il est important de noter que la subvention de la collectivité porte sur deux aspects :

- La subvention générale, c'est-à-dire la subvention accordée à l'ensemble des usagers, quel que soit le revenu et qui permet à tous les usagers d'avoir des tarifs attractifs et acceptables.
- La subvention sociale, c'est-à-dire la subvention supplémentaire accordée à toutes les familles modestes en fonction de leur revenu pour garantir que tous puissent accéder au service public.

**Ainsi, aucun usager de la collectivité ne paie donc le coût intégral des services, mais une partie seulement du coût, variable selon sa situation et calculée sur la base d'un quotient familial propre à chaque foyer.**

Cette tarification, en fonction du quotient familial, évite les effets de seuils et permet à chaque famille d'être tarifée en fonction des revenus réels du moment. Plus claire, plus juste, elle peut aussi faire l'objet d'une actualisation en cas de changement de situation.

### Des services à votre disposition

**Entre le lundi 7 mars et le jeudi 31 mars, vous pourrez calculer votre taux de participation.** En effet, la municipalité, afin de simplifier et de faciliter les démarches des usagers, a décidé de s'appuyer sur les documents déjà transmis à la CAF par les allocataires.

Il suffit à l'allocataire CAF de transmettre son numéro d'allocataire à la municipalité qui se chargera ensuite, en toute confidentialité, de faire les démarches auprès de la CAF pour récupérer le quotient de l'usager (via le service CAF Pro).

S'il n'est pas allocataire CAF, l'usager sera d'abord invité à faire une demande de calcul du quotient à la CAF ou s'il ne souhaite pas autoriser l'accès à la collectivité à son dossier CAF, l'usager devra fournir chaque année à la collectivité différents documents afin que les services instructeurs calculent les ressources du ménage et le nombre d'enfants à charge.

**A noter**, que faute d'avoir établi son taux de participation auprès du service instructeur avant la facturation (pas de rétroactivité) et faute de justifier de ses revenus et de la composition de son foyer, un usager se verra appliquer un taux de participation de 100% sur les tarifs. Il paiera donc les tarifs maximum affichés. Une fois le taux de participation calculé, les services fourniront à l'usager une attestation qui indiquera :

- Les nom et prénom du responsable du foyer,
- Son numéro de dossier (numéro attribué par la Ville).
- Le taux de participation tarifaire calculé et la date de calcul
- La liste des services accessibles avec leur coût de revient, les tarifs maximum appliqués.

De la même façon, un simulateur, pour connaître à l'euro prêt le montant que vous aurez à payer, sera disponible sur le site de la Ville, ainsi que le règlement complet de ces nouveaux tarifs qui sera aussi à disposition à la caisse centrale.



**L'ARLÉSIENNE** COMPAGNIE LA CLÉ DES CHANTS - LES CORHOLMS  
**JEUDI 3 MARS, VENDREDI 4 MARS ET SAMEDI 5 MARS 2016 A 20H00 à l'Avant-Scène**



Théâtre  
 Tout public à partir de 15 ans  
 Durée 1h30  
 Tarif unique 5 €  
 Réservation conseillée auprès de  
 Mme Salen au  
 02 35 67 99 46  
 Petite restauration sur place

C'est un projet ambitieux que monte la compagnie «La Clé des Chants», en partenariat avec «Les Amis de la Musique» et «Les Corholms» : adapter une grande fresque provençale, "L'Arlésienne" pièce d'Alphonse Daudet, rien que cela !

A la ferme du Castelet, on se prépare, après bien des hésitations, à fêter le mariage de Frédéric, le fils aîné de la maison, avec une arlésienne dont il est tombé follement amoureux, mais que personne ne connaît... Cette pièce en trois actes, qui est à l'origine une nouvelle d'Alphonse Daudet, extraite des « Lettres de mon moulin », et pour laquelle Georges Bizet composa une musique de scène, est pleine de rebondissements. Gageons que ces trois associations culturelles, bien connues sur le territoire, sauront relever le défi !

**TAFTA**

**Europe/États-Unis**  
 les enjeux de l'accord de libre-échange

**Les coulisses du TAFTA**  
 (Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement)

Ce 16 février dernier, Attac a organisé un débat avec l'appui de la municipalité, sur le traité Transatlantique de libre échange appelé Tafta. L'introduction de Dominique Cellier, biostatisticien à la faculté des Sciences de Rouen et membre d'Attac, était d'une haute tenue, à l'image du débat qui a suivi.

Ainsi, durant presque deux heures, plusieurs questions furent abordées à commencer par l'histoire de ce traité qui «s'inscrit dans la logique des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des accords de libre-échange bilatéraux qui se sont multipliés ces dernières années». L'un des objectifs du TAFTA vise à démanteler les derniers droits de douane. A titre d'exemple, aujourd'hui, ce sont les produits alimentaires qui demeurent les plus taxés (12,8 % en moyenne). Une suppression des droits de douane sur ces produits entraînerait donc d'importantes conséquences pour l'agriculture européenne, et la disparition certaine de la paysannerie au profit de fermes usines comme celle des 1000 vaches. Pour l'orateur, le TAFTA cherche à démanteler les «barrières non tarifaires», c'est-à-dire toutes les normes qui régulent la circulation des marchandises et des capitaux et qui sont des choix de société : réglementations sanitaires, restrictions des investissements liées au droit du travail ou à la protection de l'environnement, appellations géographiques protégées, protection de la vie privée et des données personnelles en ligne... sont donc dans la ligne de mire de ce grand marché qui s'il devait être signé porterait un coup fatal à la souveraineté des pays et des peuples.

Qu'en matière de services publics, le traité limiterait le pouvoir des Etats à organiser les services publics tels que l'aide à la personne, les transports routiers, ferroviaires et réduirait les principes d'accès universels à ces besoins essentiels, au bénéfice d'une privatisation générale. Ainsi, du sommet de l'Etat aux conseils municipaux, les élus devraient redéfinir de fond en comble leurs politiques publiques de manière à satisfaire les intérêts du secteur privé dans des secteurs qui lui échappent encore en partie, assurance maladie, équipements publics, prix des médicaments, protection de la vie privée, protection sociale, formation professionnelle, liberté du Net, culture....

Pour les organisateurs, la mobilisation citoyenne est donc cruciale pour empêcher que ce traité soit signé et ratifié par le Parlement européen et les parlements des Etats en Europe. C'est pourquoi en guise de conclusion, ils envisagent dans les prochaines semaines une nouvelle rencontre.

A suivre...

**Médiathèque Boris Vian**

**HISTOIRE, CONTES ET CHANSONS AUTOUR DE L'AFRIQUE**

**Marmothèque**  
 La médiathèque vous propose une promenade au fil des histoires, contes et chansons autour de l'Afrique  
**Samedi 27 février**  
 À 10h30  
 Pour les enfants de 0 à 4 ans  
 Entrée libre

**Heure du conte**  
 Au son des instruments traditionnels africains, Adji Batoubaka, conteur Griot, vous fera voyager à travers le conte.  
**Samedi 27 février**  
 A 15h  
 Pour les enfants de 5 à 10 ans  
 Entrée libre

**Etat-civil**

**Naissances :**  
 Youssfia BEZZEKHAMI  
 Ibrahim TAHECHENT  
 Bunyamin-Armagan CAKIR

**Menu dans les restaurants scolaires**

**Semaine du 29 fév. au 4 mars**  
 (sous réserve de modification)

**Lundi**  
 Betteraves, boules de boeuf sauce tomate BIO, Carré de l'Est, tarte aux pommes

**Mardi**  
 Concombre, cordon bleu, purée, Emmmental BIO, fruit

**Mercredi**  
**Centre de loisirs**  
 Coleslow, pilon de poulet, poêlée de courgettes, bûchette de lait mélangé, crème dessert au chocolat

**Jeudi**  
 Roulade de volaille, paleron de boeuf braisé sauce piquante, pâtes, Brie, fruit BIO

**Vendredi**  
 Crêpe au fromage, pavé de poisson sauce aurore, brocolis, Fripons, yaourt aromatisé BIO

**Allo, M. le Maire ?**

**Téléphone**  
**0 800 11 90 13**

**Mardi 1er mars**  
 de 11h à 11h45

**Médecin de garde**  
 Du samedi après 12 heures au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le **15**.

**Police Municipale**  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au vendredi de 8h à 20h au **02 35 69 00 25**.  
 En dehors de ces heures, contacter le **17**.

**Astreinte de la Ville**  
 A partir de 20h.  
**02 32 11 53 73**.  
 Tous les jours.

**Permanence alcool**  
**Besoin d'une écoute, d'une main tendue :**  
**Appelez le 06 73 53 70 44**.  
 Demandez Fabrice, laissez-lui un message avec votre n° de téléphone, pour être rappelé, s'il n'est pas disponible immédiatement.

**N° vert de la Métropole**  
**24h/24 au : 0 800 021 021**  
 Informations concernant :  
 - déchets, eau, assainissement.

**Bus, Téo, Métro**  
**Les horaires en ligne**  
 www.tcar.fr ou 02 35 52 52 52

**Service Insertion/Formation**

**Vous avez entre 15 et 26 ans et vous souhaitez poursuivre votre formation par la voie de l'alternance. La mairie de Grand-Couronne, vous invite à un atelier « les mercredis de l'apprentissage » :**

**Mercredi 23 mars 2016**  
**De 14h00 à 16h00 - Salle du conseil municipal**

La Chambre de Commerce et de l'Industrie et la Mission Locale de Rouen vous présenteront le contrat d'apprentissage et pourront vous aider sur la manière de rechercher une entreprise. Un goûter clôturera cette rencontre (inscription obligatoire).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Point Information Jeunesse (PIJ) au rez-de-jardin de la mairie au 02.32.11.64.34 ou service.emploi@ville-grandcouronne.fr  
 De la documentation, des brochures et des fiches métier sont accessibles au PIJ.

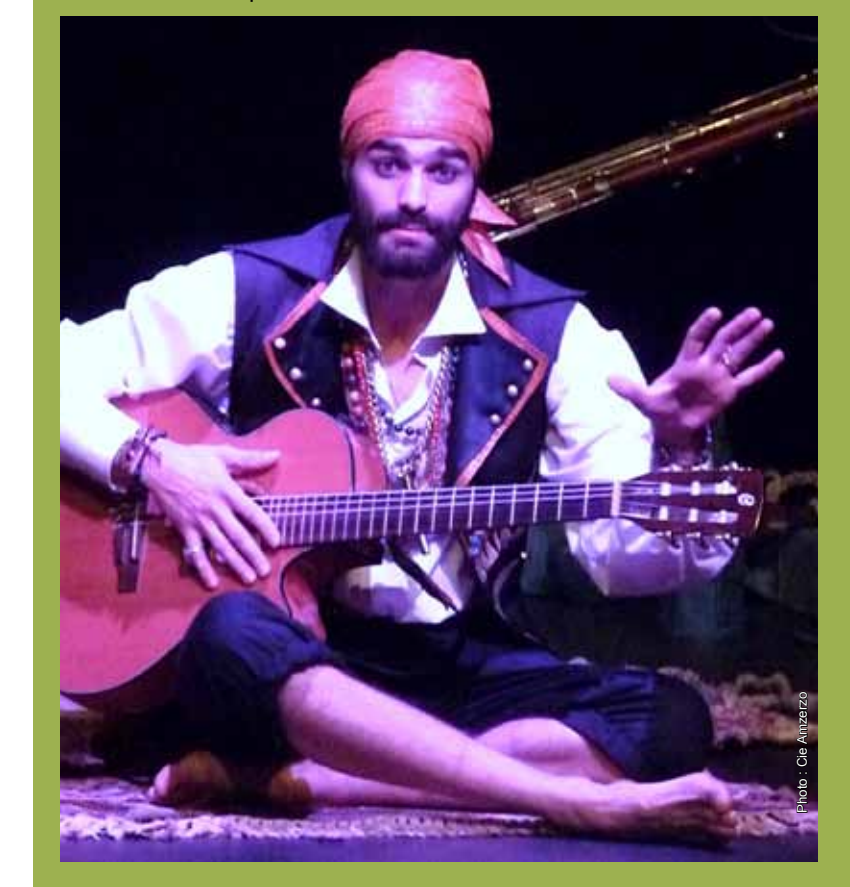
**LE SAMEDI DE L'APPRENTI SORCIER**

C'est un samedi consacré au basson, avec les classes de basson normandes et autour de la classe invitée du conservatoire d'Amiens, et de son professeur Jean-Paul Blandinière. Alors attention, place au basson ! Le 27 février 2016, venez vibrer au son du basson avec un apéro, un spectacle musical et un concert !

**Samedi 27 février 2016**  
**12h00 :**  
 Apéro-concert, "Le basson sans glaçon", au Conservatoire Max Pinchard Gratuit  
 Réservation indispensable au 02 32 11 41 90

**15h00 :**  
 Spectacle "L'Ilot Basson", Cie Amzerzo à partir de 5 ans  
 Suivez les trépidantes aventures de Mordicus, bassoniste échappé de l'orchestre symphonique  
 A l'Avant-Scène  
 Réservation au 02 32 11 53 55  
 Tarif unique 2,50€

**18h00 :**  
 Concert "Passions Bassons", par l'ensemble des bassonistes participants et l'orchestre des Passerelles, dir. Pascal Morvan  
 Eglise Saint-Martin de Grand-Couronne  
 Gratuit  
 Réservation indispensable au 02 32 11 41 90



**ALAIN SANTSCHY**  
 L'Arrière-pays - Peintures et estampes (monotypes)

**Exposition du 4 au 25 mars 2016 - L'Orangerie - Grand-Couronne**  
**Entrée libre - Du mercredi au dimanche, de 15h00 à 19h00**

Ce natif du sud-ouest pose ses yeux bleus délavés par le temps normand sur les paysages avec une douceur et une poésie incroyables. Alain Santschy présente ici peintures et monotypes. Succession des couches atmosphériques, horizons dilués à l'eau de pluie ou incendiés au levant, ses peintures sont bien plus que des paysages, une ode à la terre. Entrelacs de ronces, herbes et fougères, sinuosités et obstacles, motifs frappés sur le papier se révélant dans le noir, ses estampes sont une invitation à se promener dans des univers poétiques et exotiques. Une exposition à voir et à rêver.

**CLUB D'ÉCOUTE**

**Mardi 1er Mars 2016**  
 à 18h30

**Médiathèque Boris Vian**

**Club d'écoute**

**La Médiathèque Boris Vian vous propose un**

**Club d'écoute**

**Mardi 1er Mars 2016**  
**à 18h30**

Pour écouter et explorer ensemble les trésors d'hier et aujourd'hui, et partager nos goûts musicaux !

A partir de 12 ans

**En bref ...**

**ACPG/CATM/Opex**  
 L'association vous informe que son assemblée générale aura lieu le 6 mars à 9h30 salle Camille Robert. Elle sera suivie d'un repas à la salle Annie Guilbert aux Essarts. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à notre local (foyer Soleil) ou par téléphone auprès du Trésorier Joël Bournoult au 06 03 03 20 41 ou du Président André Chotard au 06 16 78 04 81. Prix unique 35 euros. Rappel : Ouverture de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté samedi 27 février à 14h30.

**ATELIER D'ÉCRITURE**

Venez juste avec votre style et votre curiosité !

**Le samedi 12 mars**  
**à 15h à La Médiathèque Boris Vian**

Les débutants sont les bienvenus

Public adulte et adolescent

Entrée libre